

Approbation du PV de la réunion du 6 janvier 2017 Le PV de la précédente réunion a été adopté l'unanimité.

### Présentation du compte-rendu d'activité (CRA) de l'année 2016

- 2.408 agents sont concernés dans la Manche par l'action sociale ; le nombre global de bénéficiaires diminue légèrement (- 17) et cette baisse concerne les actifs ;
- au niveau de la Délégation, l'année 2016 a été marquée par le renouvellement du mandat du délégué et la vacance prolongée du poste de médecin de prévention ;
- en matière de restauration collective, le nombre de repas servis (34.643) augmente (+ 1,80 %) ; cette évolution positive concerne les REFI d'Avranches et de Granville, la fréquentation étant stable à Cherbourg et en diminution au RIA ; le nombre de tickets-restaurant distribués est en baisse (52.803 contre 55.065) ;
- les prêts liés à l'amélioration de l'habitat, l'aide à la propriété et l'aide à l'installation constituent les deux postes en matière d'aides ;
- le budget d'initiative locale s'est élevé à 30.910 € (32.170 € l'année précédente), dont environ 43 % consacré à l'arbre de Noël.
- le nombre de bénéficiaires de séjours famille régresse et le nombre de séjours enfants (colonies) diminue également légèrement.

les points suivants ont été soulignés

- souhait de précisions chiffrées plus détaillées concernant la restauration collective et les titres-restaurant,
- rappel de la nécessité pour les services RH de signaler au délégué toute arrivée d'agent, y compris en cours d'année, notamment pour une meilleure information sur l'aide à l'installation,
- inquiétude sur la place et le devenir de la médecine de prévention, dans un contexte de vacance prolongée du poste implanté dans le département,
- satisfaction par rapport à l'évolution positive du nombre de repas servis dans les restaurants financiers et attachement au bon fonctionnement de ces structures,
- réflexion sur la diminution du tourisme social, sur l'inadaptation de l'offre et des prix pratiqués.

### Présentation de la circulaire relative aux missions et au cadre d'intervention du service social

La circulaire du Secrétariat Général, en date du 9 novembre 2016, relative aux missions et au cadre d'intervention du service social a fait l'objet d'une présentation, en présence de Patrice Lafolé, conseiller technique régional (CTR) et de Estelle Lepage, assistante du service social.

Cette circulaire prend en compte l'évolution du rôle et des modalités d'exercice du service social dont les personnels (assistants de service social et CTR) contribuent à la qualité de vie au travail et à la prévention des risques psycho-sociaux.

les représentants du personnel ont accueilli favorablement ces évolutions, tout en regrettant que les OS ne soient expressément associées dans le dispositif. Ils ont souhaité que cette circulaire soit communiquée et présentée aux chefs de service par les directions.

### Point d'étape sur les actions locales (CAL 2017)

Les crédits d'actions locales (CAL) pour 2017 (30.390 €) ont fait l'objet d'une répartition lors du précédent CDAS qui a décidé des actions retenues (prestation avocat, carte CEZAM, repas retraités, sorties familiales, équipement, coins-repas, arbre de Noël).

La reconduction de la convention avec l'avocat est en cours de signature. Le repas des retraités aura lieu le 25 avril 2017. L'information sur la carte CEZAM a été diffusée à tous les agents.

S'agissant de la sortie prévue à Eurodisney, le délégué a rendu compte du résultat de l'appel d'offres et des tarifs pratiqués en fonction des différentes options envisageables. Après discussion, les modalités de la journée au parc d'attractions ont été arrêtées : limitation à un seul parc, report de la date, départ sur 3 sites, tarif unique pour les enfants mais tarif différencié pour les adultes en fonction du quotient familial.

### Restitution des travaux du GT local sur les restaurants financiers (REFI)

Suite à l'enquête locale, réalisée fin 2016 sur les sites bénéficiant d'un REFI, portant sur les services proposés et les attentes des agents en matière de restauration, un groupe de travail s'est réuni le 3 mars 2017.

Le GT a analysé les résultats et comparé les modalités de fonctionnement des différents REFI. A partir de cet état des lieux, des pistes ont été évoquées pour augmenter la fréquentation et pour améliorer la qualité : organisation de repas à thèmes, mutualisation éventuelle des procédures de marchés...

Le rôle de la Délégation en matière de soutien aux associations de gestion, de sécurisation juridique et d'optimisation des marchés a été rappelé.